

Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance extraordinaire ce 17 décembre 2021 à dix heures.

Sont présentes :

Siège no 2 : Lida Francoeur
Siège no 4 : Tracy Major
Siège no 6 : Élisabeth Thériault

Sont absentes :

Siège no 1 : Joanne Ross
Siège no 3 : Shannon Major
Siège no 5 : Gisèle Delarosbil

Tous formant quorum

221-2021 CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 1510-2021 du 8 décembre 2021 qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 17 décembre 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2021-082 du 17 novembre 2021, du ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue ouverte avec public restreint et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyée par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la présente séance du conseil sera tenue avec public restreint et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

222-2021 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillères que l'ordre du jour soit adopté.

223-2021 **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023 ET 2024**

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyée par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillères présentes que la municipalité adopte le programme triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024.

Adoptée

224-2021 **LEVÉE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Élisabeth Thériault que la séance soit levée, 10h15.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Mairesse

Sylvie Francoeur
Directrice générale